



L'EXPERTISE DOUANIÈRE PARTAGÉE



FILIALE DU GROUPE **conex**

FORMATIONS 20 DOUANIÈRES 17



TRANSMETTRE, NORMALISER, ENRICHIR L'INFORMATION DOUANIÈRE...



...Voilà les objectifs que ED Éditions doit partager avec les opérateurs économiques pour répondre à leurs attentes.

Les métiers de la douane évoluent, les connaissances et les compétences doivent se renouveler. Dans un contexte toujours plus concurrentiel, **ED Éditions** délivre aux entreprises les éclairages théoriques et les bonnes pratiques qui sécurisent la gestion des opérations internationales. Notre valeur ajoutée est unique : elle combine une parfaite connaissance de la réglementation douanière, avec l'expérience de praticiens passionnés qui constituent nos équipes de formateurs.



Ce faisant, en optimisant les compétences, la formation professionnelle devient un levier véritable pour fédérer les collaborateurs autour d'un projet d'entreprise.

QUI SOMMES-NOUS ?

80 ans d'expertise.

Depuis la sortie de sa première Encyclopédie Douanière en 1936, **ED Éditions** étoffe ses prestations dans les métiers de la douane. En 1989, **ED Éditions** ouvre son département formation. En phase avec les évolutions technologiques et les besoins des entreprises, **ED Éditions** propose aujourd'hui une large étendue de produits et services qui accompagnent les services douaniers, juridiques, ADV, achats au sein de vos entreprises.

En 2003, **ED Éditions** rejoint le groupe CONEX, éditeur d'outils informatiques innovants de gestion douanière et d'échanges de données informatisées (EDI) avec les administrations européennes et internationales. Cette complémentarité de savoir-faire permet à **ED Éditions** d'étendre son offre en proposant

des outils d'aide au suivi réglementaire et à la veille douanière.

La vocation de l'équipe **ED Éditions** est de décrypter la réglementation douanière afin de vous faire bénéficier des dispositions essentielles sur lesquelles faire reposer une stratégie internationale à l'import ou à l'export des matières, produits et services.

**ED collabore au quotidien
à votre performance douanière !**

NOS FORMATIONS

L'intelligence de la matière douanière plus que sa connaissance

Maîtriser la réglementation douanière, c'est garantir sa compétitivité à l'international. Guidée par une approche pragmatique des enjeux douaniers pour servir l'entreprise, **ED Éditions** propose des formations concrètes, fondées sur l'expérience terrain des formateurs et enrichies d'échanges consacrés aux cas pratiques issus de votre propre quotidien. Nous transmettons notre expertise, au travers d'un mix pédagogique adapté au sujet, en prenant le temps de la personnalisation et de l'évaluation des connaissances individuelles.

Concernant les questions douanières, savoir **comprendre** la réglementation, c'est prendre la bonne décision pour anticiper les impacts stratégiques, financiers et juridiques. Nos formateurs délivrent des informations qui vont bien au-delà de la simple transmission du savoir. Les personnes formées chez nous sortiront avec l'intelligence de la matière douanière, bien plus encore que sa simple connaissance.

Des formations pour tous les niveaux de public Plus de 35 formations déclinées en 3 niveaux

Découverte



Approfondie



Spécialisée



Les formations inter-entreprises sont dispensées en effectif réduit.

Elles favorisent l'interactivité et les échanges entre participants et expert, pour permettre de confronter des approches et d'enrichir les points de vue personnels. Ces formations sont programmées régulièrement pendant l'année (planning des formations sur notre site www.ed-editions.fr).

Vous préférez le sur mesure ?

Nous organisons également des formations au sein même de votre entreprise : plus d'interactivité, plus d'échanges, plus de concret. Cette formule permet de fédérer les équipes autour de projets douaniers qui ont une résonance transverse entre plusieurs services de l'entreprise.

Chacune de nos formations fait l'objet d'une évaluation des acquis. La validation de la formation donne lieu à une attestation reconnaissant officiellement l'acquisition des compétences visées. Toutes nos formations sont éligibles OPCA.

UNE RELATION DE CONFIANCE ENTRE VOUS & NOUS

L'adhésion à la FFP, Fédération de la Formation Professionnelle, permet à **ED Éditions** d'aborder en amont une actualité de la formation en pleine mutation avec la réforme en cours. Notre adhésion nous permet d'intervenir dans les travaux de commissions qui se trouvent au cœur des attentes de nos clients.



PROFESSIONNALISME & QUALITÉ, UNE RECONNAISSANCE LÉGITIME

L'agrément OPQF (Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation) conforte le haut niveau de qualité de notre approche et de notre pratique pédagogique. La mise en place dès septembre 2016 d'un nouveau parcours-métier pour le référent douane de l'entreprise, répond à la professionnalisation de la fonction et aux critères de compétence attendus par le Code des Douanes de l'Union pour tout Opérateur Economique Agréé. Il jauge de la maîtrise métier sur tous les domaines de connaissances et de compétences requis.



FICHE PÉDAGOGIQUE

↘ 3 niveaux de formation

Découverte ↗

Pour de « faux débutants » ayant une expérience professionnelle d'au moins 3 mois et dont l'objectif est de d'acquérir des fondamentaux solides.

Approfondie ↗↘

Pour des stagiaires maîtrisant déjà le vocabulaire douanier et dont l'objectif est d'approfondir un des domaines de compétences générales de la réglementation douanière.

Spécialisée ↗

Pour des participants connaissant bien les techniques douanières ainsi que le vocabulaire douanier, qui ont besoin de maîtriser un secteur spécifique.

↘ Moyens pédagogiques mis en œuvre

- Utilisation d'un vidéoprojecteur et remise d'un support pédagogique à chaque participant.
- La salle de formation est équipée d'ordinateurs pour les formations aux logiciels avec une connexion Internet, permettant une approche en binôme ou en individuel sur écran.
- Outre la théorie, la plupart d'entre elles proposent des exercices pratiques. Les formations sur-mesure dispensées à la demande d'une entreprise sont systématiquement adaptées à sa réalité spécifique (cas pratiques, nomenclatures douanières, régimes douaniers...) si le donneur d'ordre transmet au moins 15 jours avant le début de la formation, le corpus documentaire (déclarations en douane, cahier des charges, etc.).

↘ Encadrement :

Les formations sont encadrées par un animateur spécialiste de la réglementation douanière abordée.

↘ Moyens de suivi et appréciation des résultats :

Chaque participant émerge la feuille de présence par demi-journée et remplit une fiche d'évaluation des connaissances à la fin du stage.

↘ Modalités pratiques :

Lieu de formation : Les formations organisées en inter-entreprises se déroulent dans les locaux d'ED Éditions à Neuilly-sur-Seine (Métro ligne 1 LES SABLONS) ; les formations intra-entreprise peuvent se dérouler à convenance dans nos locaux ou dans les locaux désignés par le client.

Durée de la formation : 9h00-17h00. La pause déjeuner, comprise dans le prix de la formation, se déroule dans un restaurant à proximité du lieu de formation entre 12h00 et 13h00.

Règlement intérieur : Application du règlement intérieur du lieu de la formation.

> La douane au quotidien	4
> La déclaration d'échanges de biens (DEB)	4
> Les droits de douane	5
> CUSTOMS – La douane en anglais	5
> Le code des Douanes de l'Union – CDU NOUVEAU	6
> Les piliers de la déclaration en douane : classement, origine, valeur	6
> Le classement tarifaire – La nomenclature douanière	7
> Les règles de détermination de l'origine et leurs conséquences	7
> La valeur en douane des marchandises	8
> Incoterms® 2010 : présentation pratique	8
> TVA et échanges intracommunautaires et internationaux	9
> Gestion du risque douanier	9
> La douane pour les cadres dirigeants	10
> Les produits énergétiques	10
> Contributions indirectes sur les alcools	11
> EMCS – GAMMA	11
> La déclaration en douane avec DELTA	12
> DELTApass C – Formation avancée Utilisateurs	12
> DELTApass D - Formation avancée Utilisateurs	13
> Certification OEA : atouts & méthodologie	13
> OEA : aspects sûreté et sécurité	14
> Le contrôle des exportations de matériels de guerre et matériels assimilés	14
> Le contrôle des exportations des Biens à Double Usage - BDU	15
> Aéronautique : douane et fiscalité	15
> Droits antidumping et instruments de défense commerciale	16
> Gestion TVA des opérations douanières	16
> Contrôle et contentieux douaniers	17
> Comment organiser votre service douane	17
> Les règles d'origine préférentielle : approfondissement	18
> Les régimes douaniers particuliers	19
> Le Perfectionnement Actif - PA	19
> Les produits textiles et chaussants	20
> Classement – Produits électroniques (chapitres 84, 85 et 90)	20
> La gestion des taxes énergétiques dans l'entreprise	21
> TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) NOUVEAU	22

LA DOUANE AU QUOTIDIEN

OBJECTIFS

- > Comprendre les mécanismes et les différentes procédures de dédouanement.
- > Appréhender les thèmes développés par la pratique de la déclaration en douane.

Formations complémentaires :

Les droits de douane, Les piliers de la déclaration en douane, La déclaration en douane avec Delt@ – Renseignez-vous !

PUBLIC

- > Débutants et faux-débutants n'ayant pas eu de formation de base.
- > Opérateurs douaniers d'entreprises en PDD, déclarants en douane, commis en douane, agents de transit, employés services douane/import-export/logistique...

PRÉREQUIS

Expérience professionnelle dans le secteur de la douane de 3 mois minimum.

PROGRAMME

Contexte :

Notion d'opération douanière, organisation et missions de l'administration des douanes.

Dédouanement :

Gestion administrative : caution, procuration...
Modalités pratiques : procédures de dédouanement.

Définition des marchandises :

Classement tarifaire
Origine des marchandises (origine préférentielle et justificatif)
Valeur en douane.

Intérêt des régimes douaniers :


Régimes douaniers définitifs
Régimes douaniers particuliers.

Liquidation douanière : notion, calcul des droits de douane...

Évolutions : l'opérateur économique agréé (OEA), le code des douanes de l'Union, ICS.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

Formation appuyée sur des cas pratiques et intégrant les évolutions du code des douanes de l'Union

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Christian MASSON

> Ancien responsable national de l'activité douane d'un grand groupe de transit européen, il possède une longue pratique du métier de la douane sur le terrain. Titulaire de la capacité de commissionnaire de transport.

Durée : 2 jours
Tarif : 970 € HT
Référence : N1CM2

LA DÉCLARATION D'ÉCHANGES DE BIENS (DEB)

OBJECTIFS

- > Maîtriser les aspects déclaratifs liés à la circulation des biens entre les différents États membres de l'Union européenne :
 - Établir correctement une déclaration d'échange des biens.
 - Assimiler les règles spécifiques à certaines opérations : travail à façon, opérations triangulaires, etc.

PUBLIC

> Services comptable/ fiscal/financier, responsables services douane/financier.

PRÉREQUIS : Aucun.

PROGRAMME

Connaître les obligations générales :

Contexte historique
Champs d'application, etc.

Étude approfondie des données à fournir


Opérations spécifiques :

Régularisations commerciales, retours
Opérations triangulaires
Travail à façon
Ventes ultérieures.

Mentions sur facture

Annulation et corrections.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Benoît DERVAUX

> Spécialiste en douane chez CONEX depuis 1991, il dirige un département spécialisé dans le domaine de l'audit, du conseil et de la prestation douanière.

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence : N1BD1

LES DROITS DE DOUANE

OBJECTIFS

- > Obtenir une vision complète sur les mécanismes des droits de douane :
 - Savoir où trouver les droits de douane et comment les calculer
 - Comment bénéficier d'une réduction ou d'une exemption des droits de douane
 - Comprendre les conséquences des choix opérés au regard de la déclaration en douane.

PUBLIC

- > Responsables ou collaborateurs des services douane/logistique, juristes.
- > Cadres dirigeants et financiers
- > Commerciaux, acheteurs et prestataires travaillant à l'international.

PRÉREQUIS Aucun.

Formation appuyée sur des cas pratiques et intégrant les évolutions du code des douanes de l'Union

PROGRAMME

Notions

Impact des Incoterms®

Définition des marchandises (impact au regard des droits de douane et éléments déclaratifs) :

- Classement tarifaire
- Origine des marchandises (origine préférentielle et justificatif)
- Valeur en douane

Régimes douaniers :


- Critères de choix
- Panorama des différents régimes douaniers particuliers
- Conséquences sur les droits de douane et la déclaration en douane

Transit

Mécanismes spécifiques :

- Suspensions tarifaires
- Droits antidumping
- Contingents.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Christian MASSON

> Ancien responsable national de l'activité douane d'un grand groupe de transit européen, il possède une longue pratique du métier de la douane sur le terrain. Titulaire de la capacité de commissionnaire de transport.

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence : N2AS1

CUSTOMS : LA DOUANE EN ANGLAIS

OBJECTIFS

- > Se familiariser avec le vocabulaire technique anglais en matière de réglementation douanière,
 - > Améliorer la qualité de ses échanges avec les professionnels anglophones
 - > Gagner en efficacité dans le cadre de sa communication en anglais : réunions, rédaction de notes, entretiens téléphoniques.
- > Animée en anglais par un formateur de langue maternelle anglaise

PUBLIC

- > Responsables ou collaborateurs des services douane/ logistique, juristes,
- > Commerciaux, prestataires intervenant à l'international, commissionnaires en douane, sociétés d'inspection.

PRÉREQUIS

- > Anglais conversationnel et notions de base en matière douanière.

PROGRAMME

Les piliers de la douane : classement, origine, valeur

Les procédures de dédouanement et régimes particuliers


Les évolutions sécuritaires, informatiques

Mises en pratique de ces notions via des activités participatives.

Méthode pédagogique :

- Exemples de comparaison entre pays
- Mise en pratique via des activités participatives.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Lance THOMPSON

> International Development Manager au sein de la société CONEX. Originaire de New York, il est également chargé du cours « Customs in English » dans plusieurs écoles de commerce. Il a enseigné la langue anglaise au Japon pendant trois ans. Il est actuellement président du comité CEFAC de l'ONU (Centre de facilitation du commerce et de l'e-business) et responsable du sous-comité Data Model Project Team de l'OMD.

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence : N2LT1



LE CODE DES DOUANES DE L'UNION

OBJECTIFS

> Disposer d'une vision globale des principales évolutions liées au CDU ainsi que des mesures transitoires mises en place sur le plan juridique et informatique.

PUBLIC

Commissionnaires en douane, Responsables ou collaborateurs des services douane/logistique/transport, ADV, Achats, personnes chargées du classement tarifaire, représentants en douane

PRÉREQUIS Aucun.

PROGRAMME

1/ Présentation générale du CDU :

- du CDC au CDU
- la mise en place d'une transition juridique
- la dématérialisation des formalités douanières
- la mise en place d'une transition informatique
- évolution des données dans le CDU


2/ Présentation des évolutions "transversales" :

- les décisions douanières
- le statut d'OEA, clé d'entrée du CDU
- la représentation en douane
- les garanties

3/ Présentation des évolutions sur la chaîne du dédouanement :

- avant-dédouanement et transit
- déclaration en douane et procédures simplifiées
- régimes particuliers hors transit
- espèce/origine/valeur
- sortie des marchandises

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

> Deux rédactrices du bureau E/3 – Politique du dédouanement - de la DGDDI

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence : N2CDC

LES PILIERS DE LA DÉCLARATION EN DOUANE : CLASSEMENT, ORIGINE, VALEUR

OBJECTIFS

> Approfondir les trois éléments fondamentaux qui impactent directement la liquidation douanière :
 Le classement tarifaire (classement douanier, nomenclature douanière)
 L'origine
 La valeur en douane
 > S'exercer à leur détermination au travers de nombreux cas pratiques.
 > Intégrer les évolutions du CDU

PUBLIC

> Employés des services douane en entreprise, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

PRÉREQUIS

> Notions de base en matière douanière.
 > Cette formation complète idéalement la formation « Douane au quotidien ».

PROGRAMME

Accords douaniers

Flux de marchandises

Espèce tarifaire des marchandises :

- Définitions
- Le tarif douanier commun
- Méthodologie et outils du classement
- Les renseignements tarifaires contraignants

Origine des marchandises :

- Notion
- Origine de droit commun
- Origine préférentielle


Valeur en douane des marchandises :

- Notion
- Principe de la valeur transactionnelle
- Éléments à ajouter
- Documents relatifs à la valeur en douane

Calcul des droits et taxes

Contestation : la CCED.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)


ANIMÉE PAR

Guy LE GALL

> Avocat spécialisé en droit douanier. Ancien responsable du département douane et commerce international du cabinet Landwell & associés entre 2002 et 2010. Ses fonctions au sein de la 1^{ère} division d'enquêtes de la DNRED (de 1990 à 1997) et ses activités de conseil en douane l'ont amené à développer une approche à la fois théorique et pratique des problématiques de classement tarifaire, de détermination de l'origine et de la valeur en douane des marchandises.

Durée : 2 jours
Tarif : 999 € HT
Référence : N2PC1

LE CLASSEMENT TARIFAIRE. LA NOMENCLATURE DOUANIÈRE

 [Accédez à la page WEB](#)

OBJECTIFS

- > Revoir ou acquérir la méthodologie applicable à la détermination du classement des marchandises, qui impacte directement le taux de droit de douane applicable.
- > Connaître les règles strictes, édictées au niveau international, auxquelles le classement tarifaire obéit.
- > S'exercer via des cas pratiques.

PUBLIC

- > Cadres et employés des services douane en entreprise, déclarants en douane, agents de transit.

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

Les enjeux du classement tarifaire

La convention sur le Système harmonisé :

Les règles générales d'interprétation

Notes explicatives du Système harmonisé – NESH

Les instances européennes

Le renseignement tarifaire contraignant – RTC

Codes complémentaires à la nomenclature.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD


ANIMÉE PAR

Gérard TESSAUD

- > Ancien cadre de l'administration des douanes, Gérard TESSAUD fut responsable du département Douane au sein d'une grande entreprise automobile. En 2011, il a rejoint, en tant que consultant douane, le Cabinet Fidal (Direction internationale) en tant qu'expert de la mise en œuvre de la réglementation douanière en vue d'optimiser et de sécuriser les opérations internationales des entreprises.

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence : N2PC3

LES RÈGLES DE DÉTERMINATION DE L'ORIGINE ET LEURS CONSÉQUENCES

 [Accédez à la page WEB](#)

OBJECTIFS

- > Maîtriser l'atout concurrentiel que constitue une bonne gestion des règles d'origine.
- > Anticiper les risques potentiels d'une utilisation mal maîtrisée de l'origine douanière
- > Savoir réagir face aux spécificités des procédures de contrôles en la matière.
- > Conseiller sur le volet origine dans le cadre de la préparation à l'autorisation Opérateur économique agréé (OEA).

PUBLIC

- > Cadres et employés des services douane en entreprise, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.
 - > Acheteurs à l'international
- PRÉREQUIS : Aucun.

Formation appuyée sur des cas pratiques et intégrant les évolutions du code des douanes de l'Union

PROGRAMME

Introduction :

Outil de négociation internationale et instrument de politique économique Services concernés dans l'entreprise

Origine préférentielle et origine de droit commun :

Définitions des deux concepts
 Examen des bases réglementaires
 Origine de droit commun et problématique du « made in »

Pas d'origine préférentielle sans accords internationaux : SPG, accords bilatéraux, trouver le bon accord
 Justificatifs de l'origine : EUR.1, déclaration sur facture (DOF)...

Étude : obtention de l'origine au travers de cas pratiques.

Conclusion :

Préparer un contrôle douanier
 Le volet Origine de l'autorisation OEA.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD


ANIMÉE PAR

Thérèse-Anne AMY

- > Avocate spécialiste en droit communautaire. Exerçant à titre individuel après avoir pratiqué dans des cabinets nationaux et internationaux, Thérèse-Anne AMY met depuis 20 ans sa pratique du conseil et du contentieux en matière de douane, accises et fiscalité douanière des produits énergétiques au service des petites et moyennes entreprises et des groupes internationaux.

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence : N2LM2

LA VALEUR EN DOUANE DES MARCHANDISES

 [Accédez à la page WEB](#)

OBJECTIFS

- > Permettre aux entreprises d'appréhender la valeur en douane afin de sécuriser leurs opérations. Cette formation a pour but de donner des clés pratiques tant au regard de la documentation à constituer, des méthodes de contrôle de l'administration que des prix de transfert.
- > Ce module fait également le point sur les modifications intervenues depuis le 1er mai 2016, suite à l'entrée en vigueur du Code des douanes de l'Union, et leurs conséquences pour les entreprises en ce qui concerne la détermination de la valeur en douane (suppression de la first sale, renversement de la charge de la preuve pour les sociétés liées, etc.)

PUBLIC

- > Commissionnaires, déclarants en douane
- > Cadres dirigeants, responsables ou collaborateurs des services douane/logistique, juristes, fiscalistes, personnels des services transport/achat

PROGRAMME

Introduction : Définition de la valeur en douane (article VII du GATT)

Valeur transactionnelle et méthodes de substitution :

- Définition et cas de rejet
- Méthodes de substitution
- Éléments à ajouter et compléments de prix (apports de l'acheteur, redevances, droits de licence...)
- Éléments à retrancher

Documents exigibles dans le cadre d'un contrôle

Cas pratiques

Nouveaux schéma commerciaux et évolutions réglementaires ayant une influence sur la valeur en douane :

- Schéma entrepreneur / commissionnaire
- Conséquences de la mise en place de rulings ou d'accords préalables sur les prix de transfert
- Suppression du schéma de la première vente à l'exportation ("First sale")
- Renversement de la charge de la preuve sur l'importateur en cas de liens avec le fournisseur (sociétés ou groupes multinationaux)

Justification des valeurs critères sur la base d'une documentation des prix de transfert

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

PRÉREQUIS Aucun.


ANIMÉE PAR

Guy LE GALL

> Avocat spécialisé en droit douanier. Ancien responsable du département douane et commerce international du cabinet Landwell & associés entre 2002 et 2010. Ses fonctions d'enquêteur à la 1^{ère} division d'enquêtes de la DNRED (de 1990 à 1997) et ses activités de conseil en douane l'ont amené à développer une approche à la fois théorique et pratique des problématiques de la valeur en douane. Il participe également à un groupe de travail sur la convergence entre la valeur en douane et les prix de transfert.

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence : N2GL1

INCOTERMS® 2010 : PRÉSENTATION PRATIQUE

 [Accédez à la page WEB](#)

OBJECTIFS

- > Appréhender l'impact du choix d'un Incoterm® dans les transactions internationales
- > Intégrer les évolutions des Incoterms® 2010 dans la *Supply Chain*.

PUBLIC

- > Responsables de services import/export, logistique, transport, achats, commercial ou administration des ventes.
- > Gestionnaires des commandes et des contrats import/export.
- > Personnes chargées de la vérification des factures transport et douane.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

Les Incoterms® dans la chaîne d'approvisionnement :

Rappel du rôle des Incoterms® de l'ICC
Importance des Incoterms® dans les contrats commerciaux

Les Incoterms® 2010

Développement des Incoterms® multimodaux
Cas pratiques

Utilisation pratique des Incoterms®

Importance stratégique du choix de l'Incoterm® dans une transaction commerciale.
Incidence des Incoterms® sur les frais de transport
De la bonne utilisation des Incoterms® maritimes et des règles et usances des ports

Risques liés à un mauvais usage des Incoterms® :

Incoterms autre que de la CCI (FOB américain, etc.)
Faux Incoterms - Incoterms incomplets

Étude de cas :

Impact de l'Incoterm® sur les coûts de transport et de logistique dans le cadre d'une importation
Incidence sur les frais de transport dans la valeur en douane.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

ANIMÉE PAR


Josiane DEROUET

> Experte en commerce international ayant acquis une expérience tant chez un transitaire que dans des grandes entreprises. Elle a participé à l'élaboration de nombreux contrats et dispose d'une expérience importante en matière de formation, favorisant la participation active des stagiaires ainsi que les cas pratiques. Josiane DEROUET a par ailleurs participé à la 'formation des formateurs aux Règles Incoterms® 2010' de la CCI.

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence : N2PC4



LA TVA DANS LES ÉCHANGES INTRACOMMUNAUTAIRES & INTERNATIONAUX

 [Accédez à la page WEB](#)

OBJECTIFS

- > Connaître les règles de base en matière fiscale dans le cadre des échanges de biens et services au niveau intracommunautaire ou international.
- > Appréhender les opérations impliquant plusieurs sociétés établies dans des pays différents.
- > Connaître les obligations déclaratives des redevables.

PUBLIC

- > Responsables import/export, responsables financiers, responsables juridiques.

PRÉREQUIS

- > Principes de base de la TVA et vocabulaire fiscal.

PROGRAMME

Rappel sur les principes de base en matière de TVA

Taxation des livraisons de biens :

- Opérations simples internes, intracommunautaires et extracommunautaires
- Opérations triangulaires intracommunautaires et extracommunautaires
- Opérations de livraisons de biens montés et installés dans l'Union européenne
- Stocks en consignation détenus dans l'Union européenne
- Obligations déclaratives (CA3 et DEB)
- Mentions obligatoires sur factures

Taxation des prestations de services :

- Les règles de territorialité
- Principes applicables à la taxation

Procédure de remboursement et représentation fiscale.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD


ANIMÉE PAR

Odile COURJON

- > Avocate associée au cabinet TAJ, Docteur en droit fiscal international, licenciée en anglais, chargée de cours de TVA du Master II à l'université de Paris II Panthéon-Assas et à l'université de Rennes et chargée de cours d'anglais douanier du Master II Douane à l'université de Rouen. Spécialiste depuis 20 ans dans le domaine du commerce international, de la TVA et de la douane au sein du cabinet TAJ.

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence : N2OC1

GESTION DU RISQUE DOUANIER

 [Accédez à la page WEB](#)

OBJECTIFS

- > Comprendre l'importance de la fonction douane et du risque douanier
- > Connaître les prérogatives douanières en termes de contrôle
- > Réduire les conséquences du contrôle douanier

PUBLIC

- > Dirigeants, responsables financiers ou collaborateurs des services douane, logistique, juridique.
- > Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international, commissionnaires en douane.
- > Responsables Achats/Import, ADV/Export, site logistique.

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

Missions et organisation de l'administration des douanes

Gestion du risque en amont : le contrôle interne :

- La fonction douane en entreprise :
 - o Définition et positionnement de la fonction
 - o Gestion des opérations douanières
 - o Le contrôle interne (indicateurs clés, opérations à risque, ...)
- La fonction douane et ses interlocuteurs :
 - o Le partenariat avec l'administration des douanes
 - o Interaction avec les acteurs de la Supply Chain

Gestion du risque aval : contrôle et contentieux douanier :

- Introduction : les particularités du contentieux douanier
- Gestion du contrôle douanier *a posteriori* :
 - o Pouvoir des agents des douanes et déroulement du contrôle
 - o Gestion du contrôle par l'entreprise
 - o Estimation du risque
- Gestion du litige et du contentieux :
 - o La CCED
 - o Le contentieux du recouvrement
 - o Procès pénal ou voie transactionnelle.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

ANIMÉE PAR

Marc BROCARDI

- > Avocat au barreau de Paris, il a rejoint le cabinet Arsène Taxand en 2005 pour développer et animer l'équipe « Douane ». Il intervient notamment dans les domaines suivants : optimisation et sécurisation de la gestion TVA/douane des flux physiques ; assistance au contrôle et contentieux douanier devant les juridictions et commissions compétentes ; assistance en matière de TGAP et de contributions indirectes.

Durée : 1 jour
Tarif : 655 € HT
Référence : N2MB2

LA DOUANE POUR LES CADRES DIRIGEANTS



[Accédez à la page WEB](#)

OBJECTIFS

- > Comprendre les enjeux douaniers dans l'entreprise
- > Acquérir des outils pour optimiser le management ou la supervision des opérations douanières.

PUBLIC

- > Formation « high level » pour les cadres dirigeants d'entreprises : directeurs financiers, contrôleurs financiers, directeurs fiscaux, juridiques, achats, logistiques, *Supply-Chain*, des affaires publiques.

PRÉREQUIS

- > Être dans une démarche de mise en œuvre d'une stratégie douanière.

PROGRAMME

Organisation, missions de l'administration des douanes

Notions essentielles :

- Importation-exportation
- Les principaux acteurs
- Droits et taxes collectés par la douane

Optimisation des opérations douanières :

- Optimiser votre résultat opérationnel : les régimes douaniers
- Optimiser votre trésorerie : outils de réduction des droits de douane
- Optimiser vos achats et vos investissements

Sécurisation des opérations douanières :

- Sécuriser votre sourcing
- Sécuriser vos ventes (*export control*)
- Gestion contractuelle du volet douanier (Incoterms®...)
- Valeur en douane et prix de transfert, redevances de marque...

La responsabilité douane :

- Responsabilité des différents acteurs au regard de la dette douanière
- Organisation et *reporting* douanier

Contrôle et contentieux douanier :

- Le statut d'Opérateur Économique Agréé : Intérêts pour l'entreprise

Exemple de l'organisation douane dans un grand groupe industriel.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

ANIMÉE PAR

Jean THOMASSET

- > A assuré de nombreuses responsabilités tout au long de sa carrière au sein de l'administration des douanes, dans le conseil et dans le management opérationnel et stratégique des activités douanières en entreprise, avant de rejoindre, en tant que directeur associé, le cabinet LightHouse LHLF. Il intervient dans de nombreux domaines douaniers, en vue d'optimiser et de sécuriser les opérations internationales des entreprises, notamment par la mise en place de régimes économiques.

Durée : 1 jour

Tarif : 655 € HT

Référence : N2JT2

LES PRODUITS ÉNERGÉTIQUES

OBJECTIFS

- > Appréhender, en 2 jours, les notions fondamentales de gestion des produits énergétiques (statut des opérateurs et des établissements, modalités de circulation, modalités de taxation des produits énergétiques).

PUBLIC

- > Responsables et collaborateurs des services juridiques, services douane ou fiscal (accises), déclarants en douane.

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

Cadre réglementaire européen et français

Produits concernés et conséquences réglementaires

Opérateurs :

- Définition et avantages du statut
- Identification

Circulation des produits énergétiques :

- Notion de produit soumis à contrôle
- EMCS

Établissements douaniers et formalités applicables

Taxation des produits énergétiques :

- Droits de douane
- TICPE : taxation, exonération, réduction du taux...
- TVA pétrolière
- Autres principes généraux : TGAP, TICGN...

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD



[Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Clément BASCOUL

- > Titulaire d'un DESS en droit des affaires internationales et d'un DEA en droit fiscal. Coordinateur Douane Europe au sein de Total Raffinage Marketing puis, en 2013, a rejoint le cabinet d'avocats FIDAL Direction internationale où il intervient dans de nombreux domaines douaniers dans le but de sécuriser et d'optimiser les opérations internationales des opérateurs.

Durée : 2 jours

Tarif : 999 € HT

Référence : N2NM1

CONTRIBUTIONS INDIRECTES SUR LES ALCOOLS

OBJECTIFS

> Comprendre les bases réglementaires applicables en matière de contributions indirectes et les obligations au jour le jour sur ce produit fortement taxé, sous le contrôle de l'administration des douanes.

PUBLIC

> Commissionnaires, responsables ou collaborateurs des services douane et/ou logistique et/ou régie, juristes, comptables, personnels du service transport,...

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

Fondements juridiques :

Présentation de la directive européenne n° 2008/118

Les différentes catégories fiscales de boissons alcooliques et alcools

Le statut fiscal d'entrepositaire agréé

Les obligations relatives au statut d'entrepositaire agréé :

Cautionnement
Comptabilité matières
Déclaration récapitulative mensuelle
Déclaration annuelle d'inventaire

Détermination des pertes et des manquants


Circulation des alcools et boissons alcooliques

Comment aborder un contrôle de l'administration :

Les différents actes de la procédure de contrôle
Modalités de la procédure de contestation

Cas pratiques.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Sophie Dumon-Kappe

> Avocate auprès du Barreau de Paris, spécialisée en droit douanier et fiscalité des accises. Après avoir travaillé 10 ans au sein du département douanes du cabinet d'avocats Landwell & Associés (membre du réseau PricewaterhouseCoopers), elle a exercé pendant 5 ans au sein du cabinet LHLF en qualité d'associée du département de droit douanier. Elle a rejoint récemment le cabinet La Tour International en qualité d'associée du département de fiscalité indirecte & commerce international.
> Elle intervient tant en matière de conseil que de contentieux sur des problématiques douanières (régimes particuliers, OEA, TGAP) et fiscales (alcools, tabacs, produits énergétiques, TVA à l'importation).
>

Durée : 1 jour

Tarif : 655 € HT

Référence : N2SD1

EMCS – GAMMA

OBJECTIFS

> Utiliser le module EMCS-Gamma, développé par la douane, relatif au transport intracommunautaire de produits soumis à accises.
> Réaliser de nombreux cas pratiques.
> ED Éditions est un organisme référencé par la douane pour la formation EMCS-Gamma et met à votre disposition des ordinateurs munis de connexion Internet pour cette formation.

PUBLIC

> Toutes sociétés concernées par la réglementation des produits soumis à accises.
> Responsables douane, service logistique, service informatique, déclarants en douane.

PRÉREQUIS

> Notions de base sur les accises.
> Cette formation complète idéalement la formation « Contributions indirectes sur les alcools ».

PROGRAMME

Bases réglementaires :

Réglementation communautaire, produits concernés, statut des opérateurs, principes de base en matière de circulation

Calendrier de déploiement et implémentation en France

Traitement des DAA dans Gamma (cas pratiques) :

Gestion des modèles
Créer et apurer un DAE
Fonction Recherche
Consultation des DAE


Les principaux scenarii (sous forme de cas pratiques) :

Apurement indirect (exportation, destinataire non connecté)
Intégration d'un DAA papier
Enlèvement à la propriété

Procédure de secours (sous forme de cas pratiques)

Gestion des DSA (sous forme de cas pratiques).

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Liesbeth LEBEAU


> Diplômée d'un troisième cycle en droit communautaire de l'Université Panthéon-Assas et d'une maîtrise en droit civil de l'Université d'Utrecht aux Pays-Bas, Liesbeth LEBEAU exerce depuis 15 ans dans le domaine de la douane et de la TVA. Après une première expérience dans le domaine de la TVA au sein du Cabinet Lowendal Masai, elle a travaillé pendant 10 ans pour Shell puis Petroplus où elle a été responsable de la douane au niveau international et de la TVA en France.

Durée : 1 jour

Tarif : 600 € HT

Référence : N2AE1

LA DÉCLARATION EN DOUANE AVEC DELTA

 [Accédez à la page WEB](#)

OBJECTIFS

- > S'initier à la pratique des déclarations en douane via Delta grâce aux exercices réalisés au cours de cette formation.
- > Découvrir et tester l'application mise en place sur le site prodou@ne autour de nombreux cas pratiques.
- > Comprendre les codifications requises, l'utilisation de RITA ainsi que la base des contrôles opérés par le système.

PUBLIC

- > Cadres et employés des services douane en entreprise, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

PRÉREQUIS : aucun

PROGRAMME

Présentation du système Delta :

Dématérialisation des déclarations
Modalités de transmission (DTI, EDI)
Présentation de la navigation sur Prodou@ne

Les différents niveaux de contrôle des éléments déclarés :

Contrôle de surface (structure des codifications)
Contrôles de deuxième niveau (cohérence des éléments déclarés, réglementation liée au produit déclaré ...)

Incidence de l'interface avec RITA (cas pratiques)

Les principales codifications à connaître (codes régimes, codes préférences etc.)

Rédaction de déclarations dans le système (cas pratiques)

Navigation dans le système (consultation, fonction recherche, rectification d'une déclaration, etc.).

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD


ANIMÉE PAR

Philippe LE NY

- > Ancien responsable d'un service douane d'un grand groupe international de transport. Il exerce dans le milieu de la douane depuis plus de 25 ans et officie en tant que formateur logiciel au sein de la société Conex depuis 2003.

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence : N2DE7

DELTAPASS C – FORMATION AVANCÉE UTILISATEURS

 [Accédez à la page WEB](#)

OBJECTIFS

- > Approfondir les connaissances liées à l'utilisation du logiciel Conex DELTApass C (saisie rapide de la déclaration, interface tarif/Encyclopédie douanière, environnement, etc.).

PUBLIC

- > Employés du service douane (déclarants en douane, commis en douane ...).

PRÉREQUIS

- > Avoir déjà utilisé le logiciel Conex DELTApass.

PROGRAMME

Dispositions communes import et export :

Environnement (gestion des utilisateurs, onglet administrateur)
Paramètres généraux (personnalisation et optimisation de l'utilisation des fichiers de base et des onglets,...)
Interface avec l'Encyclopédie douanière.

Traitement de la déclaration dans DELTApass :

Cette partie aborde l'élaboration des déclarations que le déclarant utilise ou non la fonction « Logisticom ».
Exportation (inclus les notifications ECS)
Importation (dont le suivi des crédits).

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD


ANIMÉE PAR

Philippe LE NY

- > Ancien responsable d'un service douane d'un grand groupe international de transport. Il exerce dans le milieu de la douane depuis plus de 20 ans et officie en tant que formateur logiciel au sein de la société Conex depuis 2003.

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence : N2PL1

DELTAPASS D – FORMATION AVANCÉE UTILISATEURS

 [Accédez à la page WEB](#)

OBJECTIFS

> Approfondir les connaissances liées à l'utilisation du logiciel Conex DELTApass D (saisie rapide de la déclaration, interface tarif/Encyclopédie douanière, environnement etc.).

PUBLIC

> Employés du service douane (déclarants en douane, commis en douane ...).

PRÉREQUIS

> Avoir déjà utilisé le logiciel Conex DELTApass.

PROGRAMME

Dispositions communes import et export :

Environnement (gestion des utilisateurs, onglet administrateur)
Paramètres généraux (personnalisation et optimisation de l'utilisation des fichiers de base et des onglets,...)
Interface avec l'Encyclopédie douanière

Traitement de la déclaration dans DELTApass :

Cette partie aborde l'élaboration des déclarations que le déclarant utilise ou non la fonction « Logisticom » ainsi que les déclarations récapitulatives.
Exportation
Importation (dont le suivi des crédits)
Archivage.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD


ANIMÉE PAR

Philippe LE NY

> Ancien responsable d'un service douane d'un grand groupe international de transport. il exerce dans le milieu de la douane depuis plus de 20 ans et officie en tant que formateur logiciel au sein de la société Conex depuis 2003.

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence : N2PL2

OEA : ATOUS & MÉTHODOLOGIE

 [Accédez à la page WEB](#)

OBJECTIFS

> Comprendre l'intérêt à solliciter le statut OEA dans le cadre du CDU et gérer le projet grâce à une approche réaliste et pratique.
> Appréhender les nouvelles contraintes de la sécurisation de la chaîne logistique.
> Créer, adapter ou mettre à jour les procédures douanières

PUBLIC

> PDG, directeurs généraux, responsables financiers, responsables ou collaborateurs des services douane et/ou logistique, responsables qualité, représentants en douane

PRÉREQUIS

> Envisager le statut OEA

PROGRAMME

Genèse et objectifs de l'autorisation

Intérêts et faisabilité du projet OEA pour l'entreprise :

Les avantages,
L'étude de la faisabilité,
Les différents modes de communication sur l'OEA.

La préparation à l'OEA :

Les étapes : de la préparation à l'audit de suivi
L'implication des directions fonctionnelles

Exercices pratiques et conseils sur une sélection de questions :

Analyse commentée de certaines questions sensibles,
Évaluation des mesures de contrôles internes
Sécurisation des relations avec vos partenaires et prestataires
Exemple de fiche de procédure

Traitement de la demande d'autorisation par l'administration :

Modalité de dépôt
Les audits douane/sûreté sécurité
La consultation des autres EM de l'UE

Conclusion : Capitaliser sur l'autorisation OEA, reconnaissance mutuelle et importance de l'OEA dans le Code des douanes de l'Union.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

ANIMÉE PAR

Thérèse-Anne AMY

> Avocate spécialiste en droit communautaire. Exerçant à titre individuel après avoir pratiqué dans des cabinets nationaux et internationaux, Thérèse-Anne AMY met depuis près de 20 ans sa pratique du conseil et du contentieux en matière de douane, accises et fiscalité douanière des produits énergétiques au service des petites et moyennes entreprises et des groupes internationaux. Convaincue, dès l'origine, de l'intérêt de l'OEA, elle en assure la promotion au travers de ses diverses interventions auprès de l'OMD et des acteurs majeurs du commerce international.

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence : N2TA1

OEA : ASPECTS SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

OBJECTIFS

- > Identifier les étapes clés de l'OEA
- > Apporter des éléments pratiques concernant la gestion des accès aux entreprises, les modalités en matière de réception et expédition de marchandises dans le cadre des échanges internationaux.

PUBLIC

- > Responsables ou collaborateurs des services douane/logistique, juristes
- > Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international, commissionnaires, entreposeurs.

PRÉREQUIS

- > Envisager le statut OEA.
- > Former le personnel de sociétés déjà autorisées OEA en matière de sûreté-sécurité.

PROGRAMME

Présentation générale : un contexte international et historique...

Conséquences du terrorisme et de la contrainte environnementale (C-TPAT, *Container Security Initiative*, Code ISPS, règle des 24 heures, ...)

Le statut d'opérateur économique agréé :

Présentation générale et zoom sur la sûreté-sécurité

Avantages directs et indirects, mise en place
Attentes de la douane en termes de contrôle des risques

Point critique dans le cadre de l'autorisation : les accès à l'entreprise

Une réponse : mise en place de procédure(s) simple(s) acquise(s) par tous :

Les accès des personnes (personnels de l'entreprise et visiteurs)
Les accès des véhicules et des marchandises.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

François-Arnaud CZECKO

> Consultant analyste (Groupe Save - Société spécialisée en prévention, gestion des sinistres et expertises / filiale de Groupama Transport et Sofinser). Il est titulaire d'un Master II spécialisé « Management de la chaîne logistique ». Ancien officier de l'Armée de terre, donc sensible à la résolution pratique et réaliste quant aux questions de sûreté et de sécurité, il travaille principalement sur la gestion des risques, la conduite d'études, l'analyse et le conseil. Il accompagne les entreprises dans le cadre de l'obtention de l'agrément OEA.

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence : N2FC1

LE CONTRÔLE DES EXPORTATIONS DES BIENS À DOUBLE USAGE (BDU)

OBJECTIFS

- > Appréhender la réglementation applicable en matière de contrôle des exportations des biens et technologies à usage civil et militaire.

PUBLIC

- > Responsables ou collaborateurs des services douane/logistique/transport, représentants en douane...

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

Le cadre juridique du contrôle :

Définitions
Régimes internationaux de non-prolifération
Réglementation communautaire
Structure des listes
Étendue du contrôle

Le régime des autorisations :


Les différents types de licences
Les demandes d'octroi de licences
Obligations du titulaire d'une licence

Dédouanement et modalités de contrôle :

Procédure de dédouanement
Modalités de contrôle
Biens de cryptologie
Delt@ C et D
Transferts
Infractions et sanctions

Les mesures restrictives à l'encontre de l'Iran et de la Russie.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Clément BASCOUL

> Diplômé d'un DESS en droit des affaires internationales et d'un DEA en droit fiscal, il a notamment occupé la fonction de coordinateur Douane Europe au sein de Total Raffinage Marketing. En 2013, il a rejoint le cabinet d'avocats FIDAL Direction internationale où il intervient dans de nombreux domaines douaniers dans le but de sécuriser et d'optimiser les opérations internationales des opérateurs.

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence :
N2BDU

LE CONTRÔLE DES EXPORTATIONS DE MATÉRIELS DE GUERRE ET MATÉRIELS

ASSIMILÉS

OBJECTIFS

- > Appréhender la réglementation complexe relative à l'exportation de matériels de guerre et assimilés.
- > Analyser la réglementation française et découvrir les avancées apportées par l'UE dans ce domaine
- > Acquérir les bases indispensables du système de contrôle des exportations des États-Unis.

PUBLIC

- > Export Control managers, responsables import/export, responsables ou collaborateurs des services douane/logistique/transport, représentants en douane.

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

Introduction

Le dispositif français de contrôle :

Cadre réglementaire et sanctions
 Identification des matériels concernés
 Le contrat : réserves et clauses imposées par le Gouvernement
 Licences : conditions d'obtention, examen et circuit des demandes


Les avancées de l'Union européenne :

La directive « TIC » 2009/43 du 6 mai 2009
 Le règlement « Double Usage » (CE) n° 428/2009

Les bases du système extraterritorial imposé par les États-Unis

Conclusion /Questions/Réponses.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Arnaud IDIART

> Après 28 ans au ministère de la Défense, il est aujourd'hui conseiller Control Export d'AIRBUS. Il a commencé sa carrière à la DGA à la sous-direction du Contrôle, il a contribué à l'évolution de la réglementation française et européenne. Président du comité « réglementation étrangère » de contrôle des exportations du GIFAS, il a également participé à la publication de « The Export Control Law and Regulations Handbook ».

Durée : 1 jour
Tarif : 600 € HT
Référence : N2A11

AÉRONAUTIQUE : DOUANE ET FISCALITÉ

OBJECTIFS

- > Acquérir une vue d'ensemble sur les mécanismes applicables en matière de droits de douane dans le secteur de l'aéronautique civile et militaire (régimes économiques, suspensions de droits de douane, destination particulière, aspects TVA...)

PUBLIC

- > Responsables ou collaborateurs des services juridique/douane/ transport/logistique, import-export commercial/achats, logisticiens, commissionnaires de transport, transitaires.
- > Entreprises relevant du secteur aéronautique, commissionnaires en douane, entreprises du GIFAS.

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

Traitement douanier des flux de l'aéronautique civile :

Harmonisation des règles techniques et des procédures administratives dans le domaine de l'aviation civile – règl. (CE) n° 3922/91

Produits destinés à la construction, à l'entretien et à la réparation de véhicules aériens – règl. (CE) n° 3050/95

Régime de la destination particulière :

Régime général
 Particularités dans le domaine aéronautique

Certificats d'aptitude au vol – règl. (CE) n° 1147/2002

Régime du perfectionnement actif


Armements et équipements militaires – règl. (CE) n° 150/2003

Régime TVA des achats en franchise

Export Control System

Cautonnement douanier.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Jack ROSSI

> Titulaire d'un D.E.S.S « Économie des systèmes de transports » (PARIS X), responsable import/export et Export Control Officer dans un groupe d'électronique grand public. Après une expérience en tant que consultant, il a rejoint depuis une dizaine d'années le groupe THALÈS pour prendre en charge les affaires douanières de ses activités aéronautiques.

Durée : 1 jour
Tarif : 770 € HT
Référence : N3DB1

DROITS ANTIDUMPING ET INSTRUMENTS DE DÉFENSE COMMERCIALE

[Accédez à la page WEB](#)

OBJECTIFS

> Étudier le fonctionnement des règles relatives au dumping afin de se protéger contre des pratiques illicites.

PUBLIC

> Responsables ou collaborateurs des services douane, juristes, fiscalistes, personnels du service achats, commerciaux, commissionnaires en douane

PRÉREQUIS

Aucun.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

Durée : 1 jour
Tarif : 655 € HT
Référence : N3GL2

PROGRAMME

Les instruments de politique commerciale dans le cadre de l'OMC

Les instruments de politique commerciale de l'Union européenne :

Antidumping
Antisubventions
Quotas
Obstacles au commerce

La défense communautaire contre le dumping :

Les concepts (dumping, préjudice, intérêt communautaire, valeur normale, prix à l'exportation, ...)

Constitution par l'industrie communautaire d'une plainte en matière de dumping :

Les premiers éléments de preuve du dumping et du préjudice

Procédure antidumping :

De l'instruction de la plainte à l'instauration des droits

Le contournement des mesures antidumping - comment y remédier ?

Les engagements de prix des exportateurs

La surveillance des mesures de dumping par les opérateurs.

ANIMÉE PAR

Guy LE GALL

> Avocat spécialisé en droit douanier et défense commerciale. Ancien responsable du département douane du cabinet Landwell & Associés. Inspecteur des douanes entre 1990 et 1997, Guy LE GALL a été détaché, en qualité d'expert national, à la direction générale du commerce de la Commission européenne où il a effectué plusieurs enquêtes en matière de politique commerciale et participé à la rédaction de règlements antidumping. Depuis 2002, il assiste les entreprises en matière de protection contre le dumping (demandes de renouvellement des mesures commerciales, plaintes antidumping, lobbying des autorités douanières et de la Commission,...).

GESTION TVA DES OPÉRATIONS DOUANIÈRES

[Accédez à la page WEB](#)

OBJECTIFS

> Acquérir une vision d'ensemble sur la gestion TVA des :
- Mouvements intracommunautaires ou internationaux de biens (exigibilité de la TVA, conditions d'exonération, régime des AI2...)
- Opérations portant sur les biens sous douane (modalités de la suspension, taxation éventuelle...)
> Appréhender les obligations déclaratives des opérateurs (DEB, CA3, mentions sur facture, etc.) ainsi que la gestion des risques liés à la TVA internationale en termes de contrôle par l'administration.

PUBLIC

> Commissionnaires en douane
> Responsables ou collaborateurs des services douane/logistique, comptables, juristes, etc.
> Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international,

PRÉREQUIS : Aucun.

PROGRAMME

Caractéristiques et champ d'application de la TVA

Territorialité de la TVA :

Échanges intracommunautaires
Échanges extracommunautaires et impact des Incoterms®
Prestations de services

Régimes spécifiques :

Achats en franchise
Régimes suspensifs

Obligations administratives :

Paiement, immatriculation, mentions sur factures
Déclaration de TVA CA3
Modalités de remboursement hors de France

Obligations statistiques :

La déclaration d'échanges de biens – DEB
La déclaration européenne de services – DES

Modernisation des techniques de contrôle

Pénalités encourues.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

ANIMÉE PAR

Ghislain de PAZZIS

> Avocat associé au cabinet LightHouse LFLF. Il a débuté sa carrière en 2001 chez Arthur Andersen, avant de rejoindre le département TVA de CMS Bureau Francis Lefebvre (5 ans), puis le cabinet Arsene Taxand, au sein duquel il a exercé pendant 7 ans. Il a développé au cours de sa carrière une expertise particulière en matière de fiscalité des opérations du commerce international et notamment de TVA.

Durée : 1 jour
Tarif : 700 € HT
Référence : N3RR1

CONTRÔLE ET CONTENTIEUX DOUANIERS

OBJECTIFS

- > Appréhender concrètement la technique du contrôle douanier
- > Savoir agir lors du contrôle
- > Mesurer les enjeux du contrôle
- > Prévenir et anticiper les risques

PUBLIC

- > Responsables ou collaborateurs des services juridique, douane, transport, logistique, import/export, commercial ou achats, logisticiens, commissionnaires en douane.

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

Du contrôle à la notification d'infraction :

Diversités des contrôles (lors du dédouanement et du post-dédouanement)

L'enquête douanière (gestion, moyens d'action, matérialisation du contrôle)

Incidences de la notification d'infraction.


Règlement et contestation des litiges :

Avant le tribunal

Devant le tribunal

Minimiser les risques contentieux.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Nadine GRENOUILLEAU

> Responsable du Département Droit douanier & Commerce international du cabinet d'avocats OJFI-ALISTER. A travaillé également, pendant plusieurs années, en tant que consultante en droit douanier et au ministère de l'économie et des finances.

Durée : 1 jour
Tarif : 765 € HT
Référence : N3NG1

COMMENT ORGANISER VOTRE SERVICE DOUANE

OBJECTIFS

- > Structurer et optimiser le fonctionnement d'un service douane
- > Identifier les indicateurs KPI permettant de l'améliorer
- > Sécuriser ses opérations douanières

PUBLIC

- > Directeurs de société ou responsables de service, responsables douane, responsables logistique.

PRÉREQUIS

- > Les participants souhaitent créer ou réorganiser un service douane.

PROGRAMME

Profil douanier de l'entreprise (enjeux, risques, antécédents)

Les mandats du manager douane et de son équipe

Internalisation/externalisation de la fonction douane ?

Gestion interne :

Positionnement de l'équipe douane dans l'entreprise

Gérer la transversalité des questions douanières dans l'entreprise

Créer son réseau douane

Manager une équipe douane : fonction support et/ou opérationnelle, organisation, niveau de spécialisation

Outils de gestion et de mesures des performances d'un service douane (KPI)

Externalisation :

Choix des prestataires et mode de représentation

Mandats et procurations (responsabilités respectives du prestataire et de l'entreprise)

Reporting

Le management douane dans la vie de l'entreprise :

Gestion douanière des contrats

Processus et consignes douane


Le contrôle interne

Les audits douane (internes et ou externes)

Gestion des contrôles et des contentieux

Exemple d'organisation douane d'un grand groupe industriel.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Jean THOMASSET

> A assuré de nombreuses responsabilités tout au long de sa carrière, au sein de l'administration des douanes, dans le conseil (Landwell & Associés - PwC) et dans le management douane en entreprise. Il était responsable douane dans un grand groupe international avant de rejoindre, en tant que directeur associé, le Cabinet LightHouse LHLF. Il intervient dans de nombreux domaines douaniers, en vue d'optimiser et de sécuriser les opérations internationales des entreprises.

Durée : 1 jour
Tarif : 655 € HT
Référence : N3FD1

LES RÈGLES D'ORIGINE PRÉFÉRENTIELLE :

APPROFONDISSEMENT

OBJECTIFS

- > Connaître la méthodologie des règles d'origine préférentielle
- > Optimiser ses coûts d'approche en maîtrisant les accords préférentiels

PUBLIC

- > Responsables ou collaborateurs des services douane/logistique, juristes
- > Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international, commissionnaires
- > Responsables achats/Import, ADV/Export

PRÉREQUIS

- > Notions de base sur les règles d'origine.
- > Cette formation complète idéalement la formation « Les règles de détermination de l'origine et leurs conséquences ».

PROGRAMME

Introduction :

Rappel des principes applicables
Notion d'exportateur agréé
Principe de séparation comptable
Revue d'actualité


Détermination de l'origine dans les cas pratiques suivants :

Schéma simple faisant intervenir deux pays
Application des règles dans le cadre du cumul multilatéral (+ de deux pays)
Détermination du prix départ usine dans le contexte des opérations de sous-traitance

Documentation à constituer par l'entreprise.

Formation appuyée sur des cas pratiques et intégrant les évolutions du code des douanes de l'Union

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Guy LE GALL

> Avocat spécialisé en droit douanier. Responsable du département douane et commerce international du cabinet Landwell & Associés entre 2002 et 2010. Ses fonctions au sein de la 1^{ère} division d'enquêtes de la DNRED (de 1990 à 1997) et ses activités de conseil en douane l'ont amené à développer une approche à la fois théorique et pratique des problématiques de l'origine.

Durée : 1 jour
Tarif : 700 € HT
Référence : N3GL3

LES RÉGIMES DOUANIERS PARTICULIERS

OBJECTIFS

- > Evaluer les avantages financiers, fiscaux, techniques et les contraintes des régimes douaniers
- > Choisir les régimes adaptés à ses flux et organisation

PUBLIC

- > Responsables financiers, comptables, cadres et employés des entreprises importatrices et exportatrices, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

PRÉREQUIS

- > Vocabulaire douanier et fiscal.

PROGRAMME

Intérêts et contraintes des régimes particuliers.

Mise en place et fonctionnement d'un régime particulier.

L'entrepôt sous douane.

Le perfectionnement actif.

Le perfectionnement passif.


L'admission temporaire.

La destination particulière.

Les garanties, autorisations.

Cette formation intègre les évolutions des régimes douaniers dans le cadre du code des douanes de l'Union.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Marc BROCARDI

- > Avocat au barreau de Paris, il a rejoint le cabinet Arsène Taxand en 2005 pour développer et animer l'équipe « Douane ». Il était auparavant senior manager chez Landwell & Associés (PwC). Il intervient notamment dans les domaines suivants : optimisation et sécurisation de la gestion TVA/Douane des flux physiques ; assistance à contrôle et contentieux douanier devant les juridictions et commissions compétentes ; assistance en matière de TGAP et de contributions indirectes.

Durée : 1 jour
Tarif : 765 € HT
Référence : N3MB1

LE PERFECTIONNEMENT ACTIF

OBJECTIFS

- > Savoir préparer un dossier de perfectionnement actif
- > Savoir gérer au quotidien un PA
- > Evaluer l'intérêt du PA

PUBLIC

- > Cadres et employés des entreprises importatrices et exportatrices, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

PRÉREQUIS

- > Vocabulaire douanier et fiscal.

Le + pédagogique

- Nombreux exemples et des cas pratiques

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

PROGRAMME

Définitions : perfectionnement actif, notion de « perfectionnement », principales évolutions apportées par le CDU
 Bref comparatif avec les autres régimes douaniers

Evaluation des opportunités de PA (aspects droits de douane, TVA, coût de gestion administrative, garantie...)
 Cas de rétroactivité possibles
 Préparation de la demande de PA
 Contenu de l'autorisation

Définitions : taux de rendement, transformés, etc.)
 Optimisations possibles (compensation à l'équivalent, exportation anticipée, changements introduits par le CDU)

Gestion du PA et des procédures de dédouanement (Dédouanement Centralisé)


PA et statut OEA

Placement sous PA et comptabilité matières (exemples et cas pratiques)

Apurement du PA et nouvelles modalités de taxation
 Plan de contrôle interne

Solutions douanières alternatives au PA

Évolutions dans le cadre du code de l'Union

 [Accédez à la page WEB](#)


ANIMÉE PAR

Jean THOMASSET

- > A assuré de nombreuses responsabilités tout au long de sa carrière, au sein de l'administration des douanes, dans le conseil (Landwell & Associés - PwC) et dans le management douane en entreprise. Il fut responsable douane dans un grand groupe international avant de rejoindre, en tant que directeur associé, le Cabinet LightHouse LHLF. Il intervient dans de nombreux domaines douaniers en vue d'optimiser et de sécuriser les opérations internationales des entreprises.

Durée : 1 jour
Tarif : 770 € HT
Référence : N3JT2

LES PRODUITS TEXTILES ET CHAUSSANTS

 [Accédez à la page WEB](#)

OBJECTIFS

- > Perfectionner ses connaissances techniques notamment au regard :
 - De la méthodologie applicable pour la détermination du classement tarifaire (classement douanier, nomenclature douanière)
 - Des règles d'origine applicables (origine préférentielle, « Made in ... »)
- > Sécuriser les approvisionnements

PUBLIC

- > Cadres et employés des services douane en entreprise, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

PRÉREQUIS

- > Notions de base en matière de classement tarifaire et des règles d'origine.

PROGRAMME

Présentation de l'environnement du secteur textile

Méthodologie du classement d'un produit :

Règles générales d'interprétation et notes explicatives
Cas pratiques et exemples de classements

Règles d'origine applicables aux produits textiles et chaussants :

Origine non préférentielle : made in, politique tarifaire
Origine préférentielle : accords préférentiels, régime SPG

Anticipation des litiges et contentieux douaniers.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD


ANIMÉE PAR

Guy LE GALL

> Avocat spécialisé en droit douanier. Responsable du département douane et commerce international du cabinet Landwell & Associés entre 2002 et 2010. Ses fonctions d'enquêteur à la 1^{ère} division d'enquêtes de la DNRED (de 1990 à 1997) et ses activités de conseil en douane l'ont amené à développer une approche à la fois théorique et pratique des problématiques liées à la réglementation applicable en matière d'origine ainsi qu'à la méthodologie applicable au classement douanier.

Durée : 2 jours
Tarif : 999 € HT
Référence : N3PC2

CLASSEMENT DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES – CHAP. 84, 85 & 90

 [Accédez à la page WEB](#)

OBJECTIFS

- > Appréhender les particularités des produits relevant des chapitres 84, 85 et 90 (biens électroniques et technologiques).
- > Acquérir une méthodologie de classement en mettant l'accent sur les aspects pratiques.

PUBLIC

- > Entreprises intervenant dans le domaine des produits électroniques et technologiques : responsables ou collaborateurs des services douane/logistique/transport, personnes chargées du classement tarifaire, représentants en douane, etc.

PRÉREQUIS

- > Notions de base en matière de classement tarifaire.

PROGRAMME

Impacts du classement tarifaire :

Détermination des droits de douane
Réglementation spécifique aux produits électroniques (ATI)

Notions de base / Rappel :

Structure du classement douanier (rappel convention SH, NC, TARIC)
Méthodologie du classement (RGI, notes explicatives)
RTC (notion, dépôt de RTC et utilisation de la base RTC sur le site Europa)

Sources réglementaires :

Notes explicatives, avis de classement
Jurisprudence

Classement des produits électroniques :

Structure de la section XVI et des chap. 84 et 85
Notes de sections et de chapitres (étendue, parties, combinaison de machines, ...)
Méthodologie de classement et cas pratiques
Difficultés de classement des produits du chapitre 90, méthodologie.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

ANIMÉE PAR

> Un(e) rédacteur (rice) au bureau E/1 - « Politique tarifaire et commerciale » de la DGDDI

Durée : 1 jour
Tarif : 655 € HT
Référence : N3ELE

LA GESTION DES TAXES ÉNERGÉTIQUES DANS L'ENTREPRISE

OBJECTIFS

> Appréhender les notions essentielles de la fiscalité applicable aux produits énergétiques ainsi que :

- les mécanismes d'exonération des taxes énergétiques (réduction chimique, double usage, etc.)
- la gestion opérationnelle de ces exonérations.

PUBLIC

> Responsables Energie ou Environnement en entreprise, responsables douane, fiscalistes.

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

Introduction : les principes des droits d'accise, les destinataires

La circulation des produits énergétiques : la circulation en suspension, la circulation en acquitté, circulation nationale, circulation communautaire

En pratique

- Apurement d'un DAE
- Livraison directes de produits énergétiques
- Additifs non soumis à contrôle
- Circulation par oléoducs

Accises TIC : Introduction, l'article 265 CDN, principe de substitution ou d'équivalence, principe d'additivité, cas particulier – allègement des obligations

TICGN : le fait générateur, l'exigibilité, exonérations, modalités pratiques

Le cas spécifique des biocarburants : production des biocarburants, circulation des biocarburants, réduction de TIC en faveur des biocarburants, apurement des unités de production, obligations fiscales, réduction de TGAP, biocarburant durable et ses implications, Modalités déclaratives

Taxe sur l'électricité ► **Nouveau dispositif** : Définition, modalités déclaratives

TVA sur les produits pétroliers : présentation, taxation – TVA précompte, taxation différée – Principe

Le cautionnement

Usages non taxables : les usages exemptés : le double usage (TICGN, TIC, TICFE), les principaux usages exonérés

Mise en œuvre des exonérations / exemptions

Les risques encourus

Gérer & anticiper le risque douanier

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD



[Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Sophie DUMON-KAPPE

> Avocate auprès du Barreau de Paris, spécialisée en droit douanier et fiscalité des accises. Après avoir travaillé 10 ans au sein du département douanes du cabinet d'avocats Landwell & Associés (membre du réseau PricewaterhouseCoopers), elle a exercé pendant 5 ans au sein du cabinet LHLF en qualité d'associée du département de droit douanier. Elle a rejoint récemment le cabinet La Tour International en qualité d'associée du département de fiscalité indirecte & commerce international.

> Elle intervient tant en matière de conseil que de contentieux sur des problématiques douanières (régimes particuliers, OEA, TGAP) et fiscales (alcools, tabacs, produits énergétiques, TVA à l'importation).

>

Durée : 1 jour

Tarif : 700 € HT

Référence : N3SD2

LA TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES (TGAP)

OBJECTIFS

- > Situer la TGAP au sein des taxes environnementales
- > Comprendre les différentes composantes TGAP sous forme de fiches
- > Connaître les règles/pratiques à respecter pour les déclarations et les paiements de TGAP.

PUBLIC

> Superviseurs, personnes directement en charge des déclarations TGAP, collaborateurs impliqués dans la fourniture d'éléments utilisés pour les déclarations TGAP.

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

Inventaire des taxes environnementales en France
Historique de la TGAP ; catégories d'activités polluantes visées par la TGAP en 2015

TGAP imprimé Cerfa 12036 – Circulaire du 3 avril 2015 :


Composante déchets
 Composante émissions polluantes
 Composante lubrifiants, huiles et préparations lubrifiantes
 Composante lessives et préparations assimilées
 Composante matériaux d'extraction
 Formalités déclaratives
 Modalités de paiement et de remboursement

TGAP sur les carburants – Circulaire du 26 mars 2015 :

Fait générateur, assiette et taux
 Prise en compte des biocarburants durables incorporés
 Certificats biocarburants
 Modalités d'incorporation des biocarburants
 Formalités déclaratives et paiement

Autres : TGAP installations classées ; contribution sur les papiers (EcoFolio) ; sacs de caisse.

FICHE D'ÉVALUATION À CHAUD

 [Accédez à la page WEB](#)

ANIMÉE PAR

Jean-Pierre FLOUZAT

Titulaire d'une maîtrise de gestion, d'une maîtrise de droit des affaires et d'un MBA à HEC, il a effectué la majeure partie de sa carrière dans le secteur énergétique. Au sein du groupe Exxon Mobil, il fut Senior Tax Attorney chargé des activités douane et fiscalité des produits pétroliers en France puis coordinateur en matière douanière pour la zone EMEAF (Europe, Moyen-Orient, Afrique). Il a acquis une solide expertise dans le domaine du droit douanier et de la fiscalité indirecte (énergétique et environnementale).

Durée : 1 jour
Tarif : 690 € HT
Référence : N3JF1

NOTRE MÉTIER

En alliant la compétence reconnue de **ED Éditions** en matière de réglementation douanière au savoir-faire technologique de CONEX, les deux entités ont pu démontrer leur capacité à proposer des solutions à la pointe de l'état de l'art destinées à l'accompagnement réglementaire des opérateurs du commerce international.



FORMATION DOUANIÈRE

À découvrir sur notre site internet www.ed-editions.fr



ENCYCLOPÉDIE DOUANIÈRE

Tarif Douanier – Textes Officiels – Avis de classement –
Notes Explicatives du Système Harmonisé



PUBLITHÈQUE DOUANIÈRE

Règlements douaniers révisés et consolidés en ligne



VEILLE RÉGLEMENTAIRE

Veille journalière adaptée à votre activité et vos critères



PUBLICATIONS DE L'OMD

Distributeur officiel : Classement des marchandises –
Valeur en douane – Conventions internationales –
Législation douanière



L'EXPERTISE
DOUANIÈRE
PARTAGÉE

19, RUE D'ORLÉANS
92523 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. 33(0)1 47 59 09 00
Fax. 33(0)1 47 59 07 17
E-mail : edinfo@ed-editions.fr
www.ed-editions.fr

